



Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
RELATIVE AU PROJET DE RÉSOLUTION 2025-374**

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de résolution.

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 29 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Baie-Comeau a adopté, en vertu du Projet de *Loi 31 modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*, le projet de résolution concernant la demande exceptionnelle d'habitation pour la création de vingt-huit (28) logements au 1783 et 1803, rue Delande.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 20 octobre 2025 à 17 h, au 19, avenue Marquette, à Baie-Comeau.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution a pour objet de :

- Autoriser la construction de vingt unités de type 3 ½ sur le lot 2 905 437 (1783, rue Delande) et la construction de huit unités de type 4 ½ sur le lot 2 905 438 (1803, rue Delande) et d'autoriser les dérogations aux dispositions du *Règlement 2003-644 concernant le zonage*.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de résolution à l'hôtel de ville, situé au 19, avenue Marquette lors des heures d'ouverture.

Baie-Comeau, le 8 octobre 2025

**Me Clémence Richard, greffière
et directrice des affaires juridiques**